

Calendrier des jours de collecte 2017

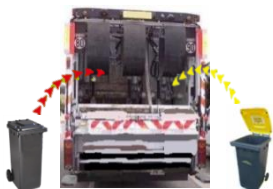
Commune de COURVILLE SUR EURE

Tous les Vendredis (sauf décalage jour férié en gras)

Vendredi 06 Janvier 2017
Vendredi 27 Janvier 2017
Vendredi 17 Février 2017
Vendredi 10 Mars 2017
Vendredi 31 Mars 2017
Samedi 22 Avril 2017
Samedi 13 Mai 2017
Vendredi 02 Juin 2017
Vendredi 23 Juin 2017
Samedi 15 Juillet 2017
Vendredi 04 Aout 2017
Vendredi 25 Août 2017
Vendredi 15 Septembre 2017
Vendredi 06 Octobre 2017
Vendredi 27 Octobre 2017
Vendredi 17 Novembre 2017
Vendredi 08 Décembre 2017
Samedi 30 Décembre 2017

Vendredi 13 Janvier 2017
Vendredi 03 Février 2017
Vendredi 24 Février 2017
Vendredi 17 Mars 2017
Vendredi 07 Avril 2017
Vendredi 28 Avril 2017
Vendredi 19 Mai 2017
Samedi 10 Juin 2017
Vendredi 30 Juin 2017
Vendredi 21 Juillet 2017
Vendredi 11 Août 2017
Vendredi 01 Septembre 2017
Vendredi 22 Septembre 2017
Vendredi 13 Octobre 2017
Samedi 04 Novembre 2017
Vendredi 24 Novembre 2017
Vendredi 15 Décembre 2017
Samedi 06 Janvier 2018

Vendredi 20 Janvier 2017
Vendredi 10 Février 2017
Vendredi 03 Mars 2017
Vendredi 24 Mars 2017
Vendredi 14 Avril 2017
Samedi 06 Mai 2017
Samedi 27 Mai 2017
Vendredi 16 Juin 2017
Vendredi 07 Juillet 2017
Vendredi 28 Juillet 2017
Samedi 19 Août 2017
Vendredi 08 Septembre 2017
Vendredi 29 Septembre 2017
Vendredi 20 Octobre 2017
Vendredi 10 Novembre 2017
Vendredi 01 Décembre 2017
Vendredi 22 Décembre 2017
Vendredi 12 Janvier 2018



Les Ordures ménagères et les emballages recyclables sont collectés en porte à porte une fois par semaine grâce à un camion bi-compartmenté qui permet de ramasser les deux flux en même temps

Quand sortir vos bacs ?

Pour les collectes du matin : Sortez vos bacs la veille au soir après 19h ;

Rappel des consignes de collecte

bac a couvercle jaune:

- les bacs doivent être fermés car les cartons mouillés ne sont pas recyclables.
- ils ne doivent contenir **QUE** des emballages ménagers, et être remplis **au moins aux ¾**.

Ce bac est destiné à simplifier le geste de tri de l'usager mais un tri de bonne qualité est indispensable.

bac noir :

- Utiliser uniquement le bac gris fourni par le SIRTOM
- Déposer dans le bac les déchets en sacs **fermés**
- Ne pas y déposer d'objets interdits (gravats, emballages recyclables, déchets verts...)

le SIRTOM ne collecte pas les bacs non conformes aux consignes de collecte.